



Votre
SPA

de Mulhouse - Haute Alsace

Procédure pour parrainer un animal



Trouver votre futur filleul

Qu'il s'agisse de chats ou de chiens, vous avez dès à présent la possibilité d'améliorer le quotidien des animaux de notre refuge, de nous aider à couvrir une partie des frais en attendant qu'ils soient adoptés, en parrainant l'un d'entre eux. Nous vous invitons à consulter notre site internet ou à venir directement au refuge où vous pourrez profiter des renseignements fournis par nos soigneurs sur nos pensionnaires.

La procédure de parrainage

Le nombre de parrainage est illimité. **A partir de 10 euros par mois** vous pourrez devenir le parrain ou la marraine d'un de nos animaux. Votre prénom apparaîtra sur la fiche de votre / vos filleul(s) sur notre site internet et nous vous enverrons régulièrement des nouvelles. Vous pouvez également lui (leur) rendre visite aux heures d'ouverture du refuge.

Merci pour eux !

Nos coordonnées bancaires

Destinataire : SPA de Mulhouse Haute-Alsace
21, rue Edouard Singer
68100 Mulhouse
IBAN : FR761027 8030 2100 0205 6400 146
BIC : CMCIFR2A

Si vous optez pour un **versement mensuel**, il faudra mettre en place un virement permanent.

Si vous préférez un **don unique** vous pouvez le faire en mentionnant « parrainage + nom de l'animal » lors du versement.

Un reçu fiscal vous sera délivré en fin d'année.

Formulaire de parrainage

Les informations personnelles que vous donnez ici serviront à vous contacter. La SPA de Mulhouse s'engage à ne les communiquer à aucun tiers sous aucun prétexte.

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal :
Ville :	Tel portable :
Adresse Mail :	
Nom du filleul : Chien	Chat
Somme versée mensuellement :	Don unique :
Date :	Signature :